

13 mai 2011 -13:29

Appartient à Conseil des ministres du 13 mai 2011

## Sécurité sociale

### Adaptation au bien-être des allocations aux personnes handicapées

#### Adaptation au bien-être des allocations aux personnes handicapées

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, ministre des Affaires sociales, et de M. Jean-Marc Delizée, secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à adapter au bien-être les allocations aux personnes handicapées :

Les barèmes de l'allocation de remplacement de revenu sont augmentés de 2 % au 1er septembre 2011.

En outre, les seuils pour le calcul des allocations sont adaptés :

- l'abattement de catégorie de l'allocation d'intégration est relevé de 1,9 % au 1er septembre 2011 ;
- l'abattement de l'allocation pour l'aide aux personnes âgées est relevé de 1,5 % au 1er septembre 2011.

Ces abattements visent à s'assurer que l'ensemble des allocataires bénéficient effectivement des liaisons au bien-être.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>